



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

AMI : N°121 /PR/ACISE/PRMP/SPM/2024 du 17/04/2024

Pays : République du Bénin

Projet : Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (FP2E)

Financement : Banque Mondiale

Numéro de Crédit : IDA 70110

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction et équipement de sept (07) nouveaux Lycées Techniques Agricoles (LTA).

Référence STEP : BJ-ADET-409637-CS-QCBS

BON A LANCER

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité le 14 décembre 2021 un Prêt /Crédit N°70110 de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (FP2E). L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), Agence d'exécution du Projet se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) est émis.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) en sa qualité de Maître d'Ouvrage a donné mandat à l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE), pour conduire le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la mission de surveillance et contrôle des travaux de construction et équipement de sept (07) nouveaux Lycées Techniques Agricoles (LTA). Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sont réparties en lot unique :

| N° | Communes | Départements | Observations |
|----|------------|--------------|--|
| 01 | Bassila | DONGA | Les travaux sont constitués en deux (02) lots de trois (03) et quatre (04) LTA |
| 02 | Ouèssè | COLLINES | |
| 03 | Djidja | ZOU | |
| 04 | Zagnanado | COUFFO | |
| 05 | Aplahoué | PLATEAU | |
| 06 | Adja-Ouèrè | PLATEAU | |
| 07 | Kétou | PLATEAU | |

3. Le délai d'exécution des travaux est de quinze (15) mois. La mission du Consultant démarrera un (01) mois avant le démarrage des travaux et prendra fin un (01) mois après la fin des travaux. Un délai

\$

supplémentaire d'un (01) mois sera accordé au Consultant, par lot de travaux, pour couvrir les visites périodiques du Chef de mission et des experts principaux sur la période de garantie.

Les Termes de Référence (TDR) sont joints au présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

4. L'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) invite les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et groupement de Bureaux d'Etudes Techniques (« Consultants ») éligibles à faire part de leur intérêt à fournir les prestations demandées conformément aux TDR. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les critères de sélection d'une liste restreinte de Consultants sont les suivants :

- i. Etre un BET/Groupement de BET spécialisé dans les missions d'études techniques, de surveillance et contrôle de projets de construction et équipement de bâtiments et de VRD, et disposer d'au moins dix (10) ans dans la conduite des études techniques, la surveillance et contrôle de travaux de génie civil justifié par le Registre de Commerce ou les Statuts du BET/groupement de BET ;
- ii. Avoir réalisé au cours des quinze (15) dernières années :
 - a. Cinq (05) missions d'études techniques, de surveillance et contrôle de projets de construction de bâtiments, avec voirie et réseaux divers (V.R.D.) d'envergure similaire ;
 - b. Deux (02) missions de surveillance et contrôle des travaux de voirie, d'assainissement de voies revêtues (pavés et/ou béton bitumineux).
- iii. Avoir une capacité technique et managériale justifiée par : Organigramme de la structure + Organigramme du projet/de la mission.

NB : Les expériences doivent être appuyées des attestations de bonne fin d'exécution ou de services faits + copies des contrats.

5. Le Consultant sera sélectionné par la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) » décrite au paragraphe 7.3 de la Section VII du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020 puis en septembre 2023.

A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, le nombre de Consultants (BET/groupement de BET) à présélectionner sera au moins cinq (05) et au plus (08) répondant aux critères d'éligibilité, conformément au paragraphe 7.17 de la section VII du « Règlement ». Les Consultants présélectionnés seront invités à soumettre des propositions technique et financière.

6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets

BON A LANCER

d'Investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020 puis en septembre 2023, qui décrivent la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

7. Les Bureaux d'Etudes Techniques peuvent s'associer entre eux pour améliorer leurs qualifications et accroître leur chance d'être retenus, Dans ce cas, Ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement de bureaux d'études seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont retenus.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de **08 heures à 12 h 30 minutes** et de **14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale : GMT +1)**.

8. Les manifestations d'intérêt seront rédigées en **langue française** en cinq (05) exemplaires (1 original et 4 copies) et une version électronique (original scanné) sur clé USB portant la mention « **Recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction et équipement de sept (07) nouveaux Lycées Techniques Agricoles (LTA)** ».
9. Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le **jeudi 02 mai 2024 à 10 heures précises (heure locale : GMT +1)**.

Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) ;

À l'attention de : **Madame Adjaratou MALIKI SEIDOU, Personne Responsable des Marchés Publics ;**
Secrétariat de la PRMP/ACISE sise au 1^{er} étage de l'immeuble SAINTE CECILE, situé dans la 2^{ème} rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue ;01 BP 2028, Cotonou, Bénin ; Tél : (+229) 20 22 50 39 ; Courriel : acise.prmp@presidence.bj

**La Personne Responsable des
Marchés Publics,**

Adjaratou MALIKI SEIDOU

BON A LANCER



Handwritten mark or signature.